

7 novembre 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle de la Délégation générale de l'armement, à Istres le 7 novembre 2006.

Madame la Ministre,
Mon Général,
Monsieur le Délégué,
Mesdames et Messieurs,

Dans un monde incertain, marqué par des menaces toujours nouvelles, comme la prolifération des armes de destruction massive ou le développement du terrorisme, la France doit posséder des armes adaptées, au service de sa défense.

C'est pourquoi je suis heureux de me trouver parmi vous, aujourd'hui, à la Délégation générale pour l'armement. Je veux rendre hommage aux femmes et aux hommes, militaires et civils, ingénieurs, techniciens et ouvriers, dont le talent et l'expertise sont mobilisés pour la défense de la France.

J'ai rappelé, à l'Île Longue, les principes qui fondent notre dissuasion nucléaire, garantie ultime de la protection de nos intérêts vitaux. Au-delà, nos armées sont engagées, en permanence, sur des théâtres d'opérations extérieures. Leurs moyens doivent être performants et adaptés. Le choix de la professionnalisation de nos forces, que j'avais décidé en 1996, répondait à cette exigence.

La performance des systèmes d'armes repose plus que jamais sur la recherche et la maîtrise de technologies de plus en plus complexes. Avec sa double mission, de préparation de l'avenir, et d'équipement de nos forces, la Délégation générale pour l'Armement a un rôle considérable dans notre pays.

Les armes de demain sont le fruit de vos efforts et de vos recherches d'aujourd'hui, et ceci naturellement, en étroite liaison avec le secteur civil, le CNES ou le CEA notamment. Il faut persévérer dans cette voie d'excellence scientifique et technique.

J'ai pu le vérifier avec admiration ce matin encore : notre industrie d'armement est l'une des plus innovantes du monde. Et elle doit le demeurer. Son savoir-faire est reconnu et admiré chez tous nos partenaires

Au cours des présentations, j'ai relevé la qualité très remarquable des systèmes de "simulation en réseau" et ceux du "théâtre virtuel". Ces différents outils offrent à nos armées des capacités d'entraînement nouvelles, réalistes, dans un cadre d'emploi complexe, en regroupant des moyens réels et des moyens fictifs.

De même, le développement des "drones" démontre qu'il existe des réponses techniques concrètes aux besoins des forces en renseignement et en surveillance. Les dispositifs que la DGA a développés, pour protéger nos troupes face à la menace croissante des engins explosifs improvisés, sont également une nécessité vitale pour nos forces.

Pour s'acquitter de ses missions, la DGA doit être pourvue des moyens et des ressources nécessaires. Pour cela, j'ai veillé à ce que les efforts de la Nation soient à la mesure des besoins. Ils le sont, depuis cinq ans. Ils devront être poursuivis à l'avenir car c'est la condition de la crédibilité même de notre outil militaire et donc de notre sécurité.

Le soldat et son équipement doivent être en intelligence parfaite. C'est pourquoi la DGA doit, comme architecte des programmes, travailler en étroite collaboration avec l'Etat Major des

comme architecte des programmes, travailler en étroite collaboration avec l'Etat-Major des Armées, dans un souci de transparence totale et de claire répartition des responsabilités.

Le soutien qu'apporte la DGA aux entreprises porteuses d'innovation, nous l'avons vu ce matin est un élément essentiel du développement de notre base industrielle et technologique de défense. Mais l'enjeu dépasse de très loin le seul aspect militaire : il est aussi scientifique, industriel et social. Il engage notre économie tout entière.

Je rappelle que la DGA est le premier investisseur de l'État pour les commandes à l'industrie.

Mais rien ne saurait être envisagé sans le strict respect d'une double exigence: celle des coûts et celle des délais. Il en va de la crédibilité de votre action et, au-delà, de l'efficacité et de la sécurité de nos forces.

Aujourd'hui, il n'est pas d'ambition nationale sans dimension européenne. C'est particulièrement vrai dans le domaine de la Défense.

La coopération avec nos partenaires européens doit être recherchée pour l'ensemble des programmes futurs. Or, elle ne représente actuellement que le quart de vos ressources budgétaires. Les succès obtenus dans le domaine aéronautique, en particulier avec les hélicoptères, comme les succès accomplis dans le domaine naval, avec les frégates, et le projet du deuxième porte-avions, ouvrent la voie à d'autres domaines de coopération, notamment dans le domaine terrestre.

Ces succès doivent vous inciter à aller de l'avant.

L'Agence européenne de défense doit ainsi devenir le cadre privilégié des futures coopérations dans un marché plus ouvert.

Je ne doute pas que la DGA saura cultiver ce réflexe européen.

Il est aujourd'hui essentiel de posséder un savoir-faire technologique de premier ordre, c'est vital pour un pays comme le notre. Et face à ce défi, je tiens à exprimer à chacune et chacun d'entre vous, ici, à Istres comme dans toute la DGA, mon estime, ma confiance et ma reconnaissance et permettez moi de le dire, mon amitié.

Je vous remercie.